

# La mesure du radon

## **Qui ?**

La mesure du radon se fait à l'**initiative de l'occupant** de l'habitation.

## **Par qui ?**

Il est possible de réaliser la mesure soi-même ou de la faire réaliser par un bureau d'étude qui pourra proposer d'autres prestations complémentaires (diagnostic, propositions d'actions correctrices).

## **Comment ?**

**La concentration moyenne du radon dans l'air se mesure généralement à l'aide d'un dosimètre intégrateur** (film sensible enregistrant les désintégrations radioactives des atomes de radon). Un mode d'emploi est fourni avec le dosimètre.

## **Quand ?**

Il est préférable de réaliser les mesures entre septembre et avril dans les conditions normales d'utilisation du logement afin d'estimer la réelle exposition au radon des occupants. Le dosimètre est exposé pendant une période d'environ deux mois (éviter les longues périodes d'inoccupation).

## **Dans quels locaux placer le dosimètre ?**

Les dosimètres seront disposés **dans les pièces où l'on séjourne le plus longtemps** (chambres, salle de séjour), **situées au rez de chaussée** (la concentration de radon est d'autant plus élevée que la pièce est proche du sol).

## **Combien de dosimètres installer ?**

Le nombre de dosimètres à poser **dépend de la taille de l'habitation et de ses particularités** (cave, sous-sol, étage,...). Un à deux dosimètres sont à prévoir.

## **Comment poser le dosimètre dans la pièce ?**

On veillera à choisir un emplacement :

- où le dosimètre est posé en sécurité, à l'abri de chutes, des animaux, de la curiosité des enfants...
- représentatif des conditions d'inhalation (sur un meuble entre 0 m 80 et 1 m 50 du sol...) ;
- à l'abri du rayonnement solaire, d'une source de chaleur (radiateur, cheminée, appareil électrique, téléviseur...);
- dans la mesure du possible, en dehors des cuisines, en raison des dépôts de graisse.

Le dosimètre sera bien ouvert (voir recommandations du fournisseur), et les conditions de pose seront vérifiées régulièrement.

## **Où se procurer les dosimètres ?**

Cf liste des partenaires utiles.

## **Coût ?**

Le coût unitaire d'achat d'un dosimètre incluant la lecture du résultat de la mesure est en moyenne de **25 euros**.